

Affaire suivie par Denis Prince (06.70.37.58.23)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER  
SAINT-JULIEN/SAINT-AMÂTRE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2016**

L'Assemblée de quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre s'est tenue le 1<sup>er</sup> février 2016, à 19h, dans la salle Vaulabelle.

**Etaient présents**

**Guy Férez**

Maire d'Auxerre

**Guy Paris**

Premier Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité.

**Yves Biron**

Élu référent en charge du quartier

**Martine Millet**

Élue en charge du quartier

**Ghislaine Le Roy**

Présidente du Conseil de quartier

**Philippe Durand**

Représentant à la Commission de quartiers

**Laurent Develle**

**Valérie Masse**

**Monique Desnoyers**

} Membres du Conseil de quartier

**Était absent excusé :**

**Emmanuel Racine**

Représentant à la Commission extra-municipale de la circulation et suppléant à la Commission de quartiers

et 140 habitants

**Ordre du jour :**

1. Présentation des travaux et animations du Conseil de quartier
2. Communication de Monsieur le Maire et perspectives 2016
3. Échanges avec les habitants

L'Assemblée est ouverte par Guy Paris, adjoint en charge de la citoyenneté.

Il rappelle l'importance de ce type de réunion pour les élus municipaux, comme pour les élus de quartiers, puisque c'est une belle occasion d'aller au devant des habitants d'un quartier, de les écouter et de débattre avec eux.

Il remercie le Conseil de quartier pour son travail et son investissement.

Il rappelle que les membres qui composent les 11 Conseils de quartiers sont bénévoles, exigeants et qu'ils assurent un travail sérieux.

Il brosse, en quelques chiffres, l'histoire du dispositif depuis 2002 :

- 100 000 € : le budget annuel dont disposent les Conseils de quartiers pour conduire et développer les projets de proximité petits ou grands (implantation d'un banc, d'un passage piéton, création ou rénovation de square ...)
- 1,6 millions d'euros consacrés aux 120 projets portés par les Conseils de quartiers depuis 2002 ;

- 1 000 réunions régulières et animations ponctuelles pour pallier le manque d'équipement et créer du lien social.

D'autres dispositifs complètent l'action des Conseils de quartiers :

- Allô Mairie : ce service, maintenant bien connu des Auxerrois, a pour mission de prendre en charge et suivre l'ensemble des demandes, de plus en plus nombreuses, formulées par les Auxerrois.  
Il intervient immédiatement, si possible et fait appel aux autres services de la Ville si nécessaire.
- L'élu référent : un élu municipal est désigné dans chaque quartier. Il assure des permanences régulières et peut être sollicité pour tous types de difficultés : logement emploi, école, difficulté personnelle ...  
Dans le quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre, Yves Biron assure cette mission et tient régulièrement des permanences à la Résidence des Jeunes de l'Yonne, 16, boulevard Vaulabelle.

Guy Paris informe qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi « zéro-phyto » s'imposera à toutes les collectivités. Si à Auxerre cette loi correspond à une volonté annoncée depuis plusieurs années, elle modifie le travail des personnels de la Ville et la perception de la nature en ville que peuvent avoir les riverains.

Une première expérience a été conduite dans le quartier des Boussicats.

Enfin, Guy Paris rappelle que le Conseil de quartier sera renouvelé en 2017.

### **1 - Présentation des travaux et animations du Conseil de quartier**

La présidente présente les membres du Conseil de quartier.

Puis, afin de compléter le document de bilan distribué aux participants, elle évoque l'organisation du vide-greniers et de la fête d'Halloween, la vigilance du Conseil de quartier quant au devenir du terrain de Moulin-Rouge ainsi que la sécurité avenue Pierre-Larousse.

Elle précise les projets d'animations pour l'année à venir : balade découverte historique du quartier le 22 mai, vide-greniers en septembre et fête d'Halloween fin octobre.

Elle informe que le Conseil de quartier participera à l'organisation d'une marche inter-quartiers, le 25 mai

### **2 - Communication de Monsieur le Maire et perspectives 2016**

Monsieur le Maire salue le travail et l'engagement des membres du Conseil de quartier puis il donne la parole à la salle.

### **3 - Échanges avec les habitants**

Sujet	Question ou commentaire	Éléments de réponse
Fibre optique	Quelles échéances ?	Monsieur le Maire répond que c'est la Communauté de l'Auxerrois qui a passé convention avec Orange pour l'installation de la fibre optique. Il faut donc se rapprocher des services de la CA.

Rats allée de la Boursaudière	La Ville peut-elle faire quelque chose ?	Monsieur le Maire indique que la Ville intervient régulièrement.
Déplacement d'un passage piétons	Rue de Preuilly, le passage piétons qui permet d'accéder au parking du supermarché est implanté face à la sortie des voitures. Est-il possible de le déplacer ?	Monsieur le Maire répond que le service voirie sera alerté.
Éclairage public	L'impasse, située entre la résidence des fontaines rouges et la rue de Preuilly est empruntée régulièrement par les riverains. Elle n'est pas éclairée.	Monsieur le Maire propose de le signaler au service Cadre de vie.
Accès piétons à la Coulée verte	L'escalier situé entre la fontaine ronde et la Coulée verte est en très mauvais état.	Monsieur le Maire répond que ce point sera vérifié par les services de la Ville.
Déviations sud	La circulation intense entre le pont de Vallan et le rond point de l'Europe rend la vie des riverains difficile.	Monsieur le Maire fait un rappel de l'histoire du projet : Le projet d'autoroute, puis de voie rapide, entre Troyes, Auxerre et Bourges, a été définitivement abandonné. Le projet a été repris à partir de 2011 : étude, déclaration d'utilité publique, négociation avec l'État, la Région et le Département pour le financement et réalisation prévue entre 2015 et 2020. Le projet a été abandonné suite à la défection de la Région. Reprise de projet, conduite des études et en 2011 déclaration d'utilité publique, la négociation reprend avec l'État et le Département pour participation et réalisation en 2015-2020. La Région n'a pas souhaité participer au financement et le projet a été abandonné. Cependant, les études financées par l'État ont été poursuivies. Aujourd'hui, la nouvelle Région a inséré la déviation d'Auxerre dans son programme d'action. La Ville d'Auxerre espère faire inscrire ce projet dans le contrat de plan 2020-2025.
Interdiction de stationner	Avenue Pierre-Larousse, le stationnement a été interdit temporairement pour permettre l'élagage des arbres d'alignement sauf que personne n'est intervenu.	Monsieur le Maire informe qu'effectivement l'entreprise retenue est en retard. Les travaux débuteront dans la première quinzaine de février.
Rue Reckel	Les riverains remercient pour l'aménagement de la rue qui a été réalisé.	Monsieur le Maire remercie pour cette intervention et souligne qu'il est également important de signaler ce qui est bien fait.
Rue Reckel	Un utilisateur de la rue ne comprend pas pourquoi le carrefour avec la voie romaine a été aménagé.	Monsieur le Maire répond que les solutions ne sont jamais complètement satisfaisantes et on sait que les usagers trouvent des itinéraires de substitution. Cependant l'aménagement retenu a fait l'objet d'une concertation avec les riverains et répond à leurs préoccupations.

Commerces du Centre-Ville	<p>Quelles solutions pour pallier la diminution de l'activité ?</p> <p>Serait-il possible de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir le stationnement sur le boulevard du 11 novembre</li> <li>- Proposer une possibilité de stationnement de bus pour les hôtels de Centre-Ville.</li> <li>- Aider à l'installation de commerces de bouche en cœur de ville</li> <li>- Déplacement du marché vers le Centre-Ville</li> </ul>	<p>Monsieur le Maire informe que les commerces de cœur de villes sont touchés dans toutes les villes moyennes. Plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie des « marques » qui abandonnent les villes moyennes</li> <li>- Prix des loyers trop élevés</li> <li>- Développement du commerce de périphérie</li> <li>- Surfaces commerciales trop petites</li> <li>- Nouveaux développements sur les avenues qui sortent de la ville pour la clientèle de passage</li> <li>- Mutation de la demande</li> <li>- @commerces en constante évolution.</li> </ul> <p>Nous essayons de faire revenir des habitants en cœur de ville et d'agir pour le commerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit de préemption des baux commerciaux</li> <li>- Boutiques éphémères louées par l'OAH à faibles loyers ?</li> <li>- Fonds de soutien aux activités commerciales ?</li> </ul> <p>Au nom de la liberté du commerce, la loi ne donne pas aux Maires la possibilité de choisir le type de commerces qui peut s'installer sur le territoire de la commune. Une négociation est en cours avec les commerçants du Marché et ceux du Centre-Ville pour la création d'un marché alimentaire le samedi.</p>
Piste cyclable	Avenue Pierre-de-Courtenay, est-il possible d'informer les riverains pour que leurs véhicules ne soient pas garés sur la piste cyclable ?	Monsieur le Maire répond que cette piste cyclable fût la première créée à Auxerre. Aujourd'hui, on ne ferait plus ce type d'aménagement sur le trottoir.
Accès à la Coulée verte	L'entrée située chemin de la Roche est inaccessible aux vélos et poussettes.	Monsieur le Maire demandera au service concerné d'examiner ce problème.
Rue des Senons	Les riverains doivent mettre leur réseau d'eaux usées aux normes. A quel moment, les aides aux particuliers seront-elles versées ?	Une convention, entre l'Agence de Bassin et la Communauté de l'Auxerrois, doit être signée prochainement. Les riverains auront 3 ans à compter de cette date de signature pour se mettre aux normes. Les aides aux particuliers seront versées à la fin de ce cycle.

Ville – travaux assainissement	Aide aux particuliers de l'Agence de Bassin Seine-Normandie	Une habitante du quartier précise qu'il convient d'être attentif, dans la mesure où l'aide financière est fixée au regard d'un devis et non pas en fonction de la facture acquittée.
Travaux rue du Carré Pâtissier	La rue est en très mauvais état.	Monsieur le Maire répond que ses services se sont rendus sur place. Un éclairage provisoire a été posé, cependant aujourd'hui le budget de voirie ne permet pas de refaire la rue.
Nouveau quartier vers la rue Louis-Braille	Ce quartier n'est pas desservi par le réseau des bus urbains.	Monsieur le Maire confirme que la desserte est nécessaire. Il convient de solliciter la Communauté de l'Auxerrois pour pallier le problème et promouvoir les déplacements doux.
Réactions aux propos de Monsieur le Maire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remerciement pour le travail accompli par le Conseil de quartier ;</li> <li>• Regret de ne pas voir une démocratie participative ;</li> <li>• Rappel de la pression exercée par certains particuliers afin de ne pas retenir le projet de déviation d'Auxerre par l'Ouest ;</li> <li>• Remarque que la Région n'est pas seule à avoir eu un effet négatif sur le projet de déviation Sud ;</li> <li>• Rappel que la loi des finances ne laisse aucun espoir de voir renaître le projet de déviation.</li> </ul>	Monsieur le Maire prend acte de ces remarques.
Montardoins	Quel avenir pour ce quartier : – Pas de projets ; – Quelles possibilités à côté de ce qui est en cours de construction ?	Monsieur le Maire répond qu'en fin d'année, pour le quartier des Montardoins comme pour la porte de Paris, la Ville lancera un appel à projet et travaillera avec le secteur privé.
Moulin Rouge	Quelles propositions du Conseil de quartier ?	Monsieur le Maire informe que pour le moment le Moulin Rouge reste un espace vert que l'on ne touche pas.
Rue des Vauboulons	Travaux de voirie : Les trottoirs sont faits partiellement et il semble que certaines habitations se voient octroyées des priorités ...	Monsieur le Maire demande à ce que cette affirmation soit vérifiée.
Rue des Vauboulons	Un terrain est abandonné. Des riverains ont vu des couleuvres.	Monsieur le Maire se questionne quant à une mise en demeure de nettoyer les terrains ?
Quartier des Montardoins	Déjections canines sur les trottoirs du quartier. Vous aviez promis des «toutounettes».	Monsieur le Maire répond que « <i>choses promises, choses dues</i> ». La demande sera transmise aux services.
Rue Bourneuil	Sortie d'une voie privée (au bas de la rue Aristide-Briand) sur la rue de Bourneuil dangereuse, il n'y a pas de possibilité de voir les véhicules arriver.	
(suite ...)		

(suite)	Les riverains se proposent de réfléchir avec les employés de la Ville et les services de l'État pour trouver une solution.	Monsieur le Maire accepte de se rendre sur place afin d'envisager ce qu'il est possible de faire.
Circulation rue Gérard	La circulation se fait sur le parking afin d'éviter le feu tricolore.	Monsieur le Maire répond que la puissance publique ne peut se substituer en permanence aux particuliers qui ont des comportements inciviques.
Anciennes usines Guillet	Quel devenir pour les bâtiments des anciennes entreprises Guillet ?	Monsieur le Maire répond qu'il veut conserver le bâtiment industriel qui s'inscrira dans le projet global de réaménagement de l'ensemble du quartier.

Fin de la réunion à 21h30.

L'Assemblée de quartier se clôture autour d'un verre de l'amitié.

Le Maire,

**Guy FERREZ.**